



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**France Relance :
97 lauréats pour l'appel à projets amont de
la filière bois-forêt**

Paris, le 14 avril 2021

Les lauréats de l'appel à projets « Investissement productifs dans la filière graine et plants » du plan France Relance, lancé en décembre 2020, pourront bénéficier d'une enveloppe de 5,5 millions d'euros pour la modernisation et l'augmentation de leurs capacités de production. Cette enveloppe renforcée permettra de financer des outils et matériels performants accompagnant chaque acteur vers plus de compétitivité et de résilience face aux défis climatiques.

Ce soutien à l'investissement concerne l'amont de la filière bois-forêt et plus particulièrement :

1. **Les pépiniéristes forestiers** et les projets permettant une meilleure gestion et maîtrise de l'eau ainsi qu'une protection renforcée face aux aléas climatiques (environ 60% des fonds) ;
2. **Les entreprises de reboisement** et leurs projets visant à l'amélioration du transport et de la conservation des plants (environ 40% des fonds).

Par ce soutien de 5,5 millions d'euros, le plan France Relance renforce durablement ces deux maillons essentiels de l'amont de la filière bois-forêt face au défi du renouvellement forestier. Celui-ci implique de mobiliser les pépiniéristes sur la production d'un nombre croissant de plants d'essences diverses tout en accompagnant les reboiseurs dans la conduite des chantiers de renouvellement. Pour cela, les fonds permettront le financement de matériels performants pour :

- La protection contre les aléas climatiques (ombrières, matériel d'irrigation, réserve d'eau, système d'arrosage...);
- La conservation des plants (serres, chambre froides, conteneur frigorifique, pots, plaques de culture...);
- La modernisation des exploitations (GPS de cartographie, planteuses, robots de désherbage ...).

Pour Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation : « avec le plan France Relance, nous portons une stratégie ambitieuse pour nos forêts, fondée sur son renouvellement et son adaptation au changement climatique. L'objectif est ambitieux : replanter 50 millions d'arbres ! Pour l'atteindre, toute la filière est mobilisée. La qualité des projets lauréats aujourd'hui est le reflet de l'engagement de chacun pour relever ce défi dans son quotidien avec des outils performants. »

Quelques exemples de lauréats du plan France Relance :

- La **pépinière PIRES à Tour de France dans le Lot** (Occitanie) bénéficiera d'un soutien de 85 000 euros pour le financement de planteuses, de mini pelles, de matériel d'autoguidage, de dérouleuse paillage et de quads remorques.
- **L'entreprise CFBL à Ussel en Corrèze** (Nouvelle Aquitaine) recevra prochainement une aide d'environ 200 000 euros pour l'acquisition de mini pelles, de planteuses automatisées ou encore de conteneurs frigorifiques
- **Mayotte Pépinières à Mamoudzou** bénéficiera d'un financement à hauteur de 107 000 euros pour le financement de matériels d'irrigation et d'arrosage mais également pour l'acquisition de logiciels de gestion des plantations.

La liste complète des lauréats est disponible en annexe et représentée sur la carte suivante :



A propos de France Relance et du renouvellement forestier

Le plan France Relance est un levier essentiel pour permettre à la filière bois-forêt un acteur essentiel de la transition bas carbone. Chaque année, la filière forêt-bois permet de compenser environ 20% des émissions françaises de CO₂. Elle joue ainsi un rôle majeur en matière d'atténuation du changement climatique. Pour autant, ce rôle repose sur la résilience des forêts, et notamment sur leur capacité à s'adapter à ce changement climatique. Or, les sécheresses des années 2003, 2018 et 2019, ainsi que les attaques de scolytes des forêts d'épicéas de l'Est de la France ont été des alertes fortes sur la résilience des forêts. Le plan de relance lance donc un grand plan de reboisement des forêts françaises. L'objectif : planter 45 000 hectares de forêts qui permettront de capter 150 000 tonnes de CO₂ supplémentaires par an. Pour cela, c'est toute la filière qui est mobilisée, de l'amont à l'aval.

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie

Tel : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tel : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Hôtel de Villeroy

78 bis, rue de Varenne

75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

www.alimentation.gouv.fr

@Min_Agriculture

ANNEXE – LISTES DES LAUREATS

Auvergne-Rhône-Alpes

- Pépinière Forestière Blachère (Joannas, 07)
- EARL Locca Nursery (Saint-Bonnet-le-château, 42)
- Dubost Forêt (Viscomtat, 63)
- EARL Pépinières Forestières des Puys (Saint-Hilaire-les-Monges, 63)
- Thevenon Reboisement (Noalhat, 63)
- COFORET (Lamure-sur-Azergues, 69)
- Puthod Pépinières (Glières-Val-de-Borne, 74)

Bourgogne-Franche-Comté

- EURL Lechapt Reboisement (Châtillon-sur-Seine, 21)
- SASU Naudet (Leuglay, 21)
- EARL Duschesne (Flagey, 25)
- Pépinière Garnier (Alligny-en-Morvan, 58)
- Primard (Saint-Péreuse, 58)
- Bongard Bazot et Fils (Saint-Péreuse, 58)
- EIRL Sylv'adopt (Combeaufontaine, 70)
- Martin (Gibles, 71)
- SA Naudet (Autun, 71)
- GD Forêt et Nature (Senozan, 71)
- SARL Bourgogne Sylviculture (Saint-Léger-du-Bois, 71)
- SARL Cyril Portais (Savigny-en-Revermont, 71)
- SARL Millon (Chéu, 89)
- SARL Naudet (Chéu, 89)

Bretagne

- Sarl Rouxel (Saint-Vran, 22)
- Carrelet de Loisy Olivier (Saint-Christophe-des-Bois, 35)
- Armorique Forêt (Pluvigner, 56)
- Entreprise d'Insertion OCRE (Ouest Chantier Réhabilitation Environnement) (Mohon, 56)

Centre-Val de Loire

- Perrin Sylviculture (Mehun-sur-Yevre, 18)
- A4 Nature (Suèvres, 41)
- Pépinière Bauchery Sologne (Crouy-sur-Cosson, 41)
- Pépinière SAS Bauchery et Fils (Crouy-sur-Cosson, 41)
- SARL Garavoglia Environnement (Montereaux, 45)
- SARL Millon (Sully-la-Chapelle, 45)

Grand Est

- SARL Pépinières de Quatre-champs (Quatre-Champs, 08)
- SARL Val de Rutz Environnement (Aiglemont, 08)
- ETAF Garnier (Villeneuve-au-Chêne, 10)
- ETF Paul (Dienville, 10)

- SARL Poupart (Allibaudières, 10)
- Liégeois Christophe (Givry-en-Argonne, 51)
- SARL Ney Travaux Forestiers (Saint-Eulien, 52)
- Société des Travaux de la Vezouze (STV) (Blamont, 54)
- Pépinière Wadel Wininger SCA (Ueberstrass, 68)
- Entreprise de reboisement WADEL SARL (Ueberstrass, 68)
- SARL Pépinière Rulhmann (Lubine, 88)
- Forêt et bois de l'Est (Epinal, 88)

Guyane

- Guyaforest (Macouria, 973)

Hauts-de-France

- GAEC des pépinières de Thieffry (Chéreng, 59)
- 2SP (Neufvy-sur-Aronde, 60)
- Pépinières Créte (Lafresguimont-Saint-Martin, 80)

La Réunion

- Pépinière ONF (l'Etang Sanglé, 974)
- Société d'Aménagement Paysager et Forestier (SAPEF) (Saint-Paul, 974)

Martinique

- ONF (Le François, 972)
- Pépinières EARL Syntropique (Le Morne-Rouge, 972)

Mayotte

- Mayotte Pépinières (Mamoudzou, 976)

Normandie

- SARL Levavasseur (Ussy, 14)
- Lemonnier (Ecouves, 61)
- Bourre Thierry (Ecouves, 61)
- Grave Alain EURL (Courtomer, 61)
- Guerin Dominique (Saint-Bomer-les-Forges, 61)
- Joguet Alexandre (Almeneches, 61)
- SARL Ragot (La-Ferte-en-Ouche, 61)

Nouvelle-Aquitaine

- CFBL (Ussel, 19)
- EARL du Haut Limousin (Royère-de-Vassivière, 23)
- SARL Bertrandie (Pontarion, 23)
- SARL Gaspar et fils (Bourganeuf, 23)
- SARL Roussillon (Echourgnac, 24)
- Forelite-SA (Moulis-en-Médoc, 33)
- SARL Pépinières Naudet (Prechac, 33)
- Berdot (Marcheprime, 33)
- Poeydomenge (Grignols, 33)
- SARL D'A Noste (Vendays-Montalivet, 33)
- TFM (Mios, 33)
- Forelite-Evolution (Arue, 40)
- SCEA Pépinières Planfor (Uchacq-et-Parentis, 40)
- Bois de Gascogne (Saint-Eulalie-en-Born, 40)
- Landes Forêt (Levignac, 40)
- Planfor SAS (Uchacq et Parentis, 40)
- Pépinières Chambon SARL (Gaujac, 47)
- SARL Lorenzato Val de Garonne (Marmande, 47)

- SARL du Fougerais (Curçay-sur-Dive, 86)
- SAS Vallade-Delage (Saint-Nicolas-Courbefy, 87)
- SCA Unisylva (Limoges, 87)

Occitanie

- Bernardeau (Curau, 12)
- Pires Pépinières (Tour-de-Faure, 46)
- Pires SARL (Tour-de-Faure, 46)
- Ganac (Teillet, 81)

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Pépinière du Luberon (Lambesc, 13)
- Entreprise Dolza (Fuveau, 13)
- Pépinières Robin (Saint-Laurent-du-Cros, 05)

Pays de Loire

- SAS Bema (Nozay, 44)
- EARL Pépinières Pirard (Maze-Milon, 49)
- SARL Jauneau Philippe (Beaufort-en-Vallée, 49)
- SARL Le Grand Montrieux (Durtal, 49)
- SAS Ruault (Noyant-Villages, 49)
- EURL Guillier Loïc (Ménil, 53)
- Ledru Jean-Michel (Marigné-Laillé, 72)
- SARL Arbor Ecobois (Mayet, 72)
- SARL Sylvarive (Chanverrie, 85)